

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 1^{er} DECEMBRE 2015**

N°1 :

OBJET : Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 août 2015

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente

M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller Départemental

Mme Géraldine LEROY, Conseillère Départementale

Etat

M. Bernard FALGA, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Franche-Comté

Conseil Régional de Franche-Comté

M. Loïc NIEPCERON, Conseiller Régional

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

Ville de Salins-les-Bains

M. Gilles BEDER, Maire

Personnalités qualifiées

M. Daniel BOUCON

M. François FAVORY

M. Denis GRANDJEAN

Représentants du personnel

Mme Nathalie DURAND-BRETON

M. Lionel VIARD

M. Jean-Paul PROST, Comptable de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Raphaël BARTOLT, Préfet de Région, a donné pouvoir à M. Bernard FALGA

M. Ludovic FAGAUT, Vice-Président du Conseil départemental du Doubs, a donné pouvoir à Mme Christine BOUQUIN

Mme Annick JACQUEMET, Vice-Présidente du Conseil départemental du Doubs, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET

Mme Sylvie MEYER, Vice-Présidente du Conseil régional de Franche-Comté, a donné pouvoir à M. Loïc NIEPCERON

Absents excusés :

Mme Zsuzsanna BERI, Cheffe du Service des Affaires Culturelles

M. Patrick BONTEMPS, Adjoint au Maire de la Ville de Besançon

M. Alain DAUBAS, Délégation régionale EDF

M. Claude JEANNEROT, Conseiller Départemental

M. Roland MASSUDA, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Conformément à l'article 6 du Règlement Intérieur de l'EPCC, adopté à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 28 mai 2009, il est demandé aux administrateurs d'approuver le procès-verbal du dernier Conseil d'Administration.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Après approbation, il devra être signé par la Présidente et le Secrétaire de séance.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans d'adopter le procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 août 2015.

Il est également demandé à la Présidente et au Secrétaire de séance de le signer.

Vote à main levée

Membres : 16

Pour : 16

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

ADOpte à l'unanimité le procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 août 2015, tel qu'annexé au rapport.



La Présidente

Christine BOUQUIN

EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans
Certifié exécutoire par le Président du
Conseil d'Administration
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 17.12.15
Et de la publication le : 17.12.15